

SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft =
SSO : Société suisse des officiers = SSU :
Societa svizzera degli ufficiali

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

Adieu au brigadier Michel Crippa

Le 2 octobre dernier, le brigadier Michel Crippa est décédé d'un infarctus foudroyant à l'âge de soixante-trois ans. La Société suisse des officiers se souviendra avec reconnaissance de l'engagement et des services rendus par son ancien président central.

Le brigadier Crippa, officier d'état-major général puis officier général, est appelé à la présidence de la Société suisse des officiers en juin 1997, après une brillante carrière militaire: commandant du régiment genevois d'infanterie 3, chef d'état-major de la division de campagne 2, commandant du Service militaire des chemins de fer. De 1989 à 1995, en qualité de brigadier de milice, il dirige le Service d'information à la troupe de notre armée.

La communication aura été sa grande préoccupation. Il plaiderait pour qu'elle se renforce, à l'intérieur comme à l'extérieur des sociétés d'officiers. Le brigadier Crippa a particulièrement regretté de n'avoir pas pu



mieux faire comprendre la signification de l'armée. Défenseur convaincu du système de milice, il était conscient que les jeunes officiers ne sont prêts à prendre des responsabilités que

s'ils perçoivent bien le sens de leur mission.

Avec détermination et courage, le brigadier Crippa a défendu les intérêts de l'armée de milice et du corps des officiers. Il a mesuré toute nouveauté émanant du Département de la défense, de la protection de la population et des sports à l'aune de sa compatibilité avec l'armée de milice. Il incombe maintenant à la Société suisse des officiers de poursuivre la voie ainsi tracée par Michel Crippa.

**Colonel EMG
Siegfried Albertin
Président central
intérimaire de la SSO**

Nouveau président

La Société suisse des officiers (SSO) a de nouveau un président. L'assemblée extraordinaire des délégués a élu samedi le colonel EMG Ulrich Siegrist, âgé de 54 ans, qui succédera ainsi au brigadier défunt Michel Crippa. Le nouveau président, conseiller national UDC argovien, entrera en fonction le 1^{er} avril 2000. Ulrich Siegrist a déclaré samedi qu'il s'engageait à faire entendre la voix de la SSO lors des travaux de planification de l'Armée XXI et, au sein du Parlement, pour que se réalise l'objectif de la sécurité par la coopération./ap